



GV19CI



Manuel d'utilisation



Félicitations !

Vous venez d'acquérir un produit Ipure®.

Ces moniteurs, spécialement conçus pour les applications professionnelles, sont optimisés pour une définition de 690 TVL, produisant une haute qualité.

Vous trouverez dans ce carton le contenu ci-dessous :

- Moniteur Ipure® CCTV GV19CI
- Manuel d'utilisateur
- Câble d'alimentation secteur
- Câble VGA (D-SUB 15 Pin) Mâle – Mâle
- Câble audio Stéréo Jack 3,5 mm

Avant de mettre en marche votre appareil, lisez attentivement le manuel d'instructions et conservez-le précieusement.

Merci d'avoir choisi un moniteur TFT-LCD d'Ipure®.



Note sur la réservation des droits (copyright) et les marques déposées.

Aucune partie de ce document ne doit être copiée, photocopée, reproduite ou traduite sans le consentement express de Ipure®.

Ipure® se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques des matériels décrits dans cette brochure sans aucune obligation de communication à quiconque sur ces changements ou révisions. Ipure®, et le logo « Ipure », ainsi que les autres noms de produits ou marques et logos présents dans cette brochure, sont des marques ou marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

Elimination correcte de ce matériel



Directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE).

Ce logo apposé sur le matériel ou sur sa documentation, indique qu'il ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les autres déchets ménagers.

Pour éviter une possible nuisance à l'environnement ou à la santé humaine liée à une élimination non contrôlée de ce type de déchet, séparez ce produit des autres types de déchets ménagers et organisez-vous de façon responsable afin que celui-ci puisse être recyclé et que les matériaux qui le composent puissent être réutilisés.

Lors de l'élimination, les utilisateurs devront contacter la personne qui leur a vendu ce matériel ou leur mairie pour obtenir des détails sur le lieu et la façon dont ils devront procéder afin que ce produit puisse être recyclé de manière à préserver l'environnement.

Les utilisateurs professionnels devront contacter leur fournisseur afin de valider les conditions d'éliminations prévues dans le contrat de vente de ce matériel.

Lors de son élimination, ce produit ne devra pas être mélangé avec les autres déchets commerciaux.

Table des matières

Instructions de sécurité	5
Caractéristiques techniques	8
Face avant et Contrôles	9
Mode du Menu Vidéo	10
Mode du Menu PC	12
Face Arrière et Composants	15
Réglages de la caméra	16
Résolution des problèmes éventuels	18
Conditions d'Utilisation	18

1. Lire attentivement toutes ces instructions.
2. Conserver ces instructions pour un usage ultérieur.
3. Observer ces avertissements et les instructions indiqués sur l'appareil.

Nous distinguons deux types d'instructions relatives à la sécurité :

Avertissement !



La non observation de cette consigne peut entraîner des blessures graves à l'utilisateur du produit.

Attention !



La non observation de cette consigne peut entraîner des blessures superficielles à l'utilisateur du produit ou endommager le produit lui-même.

Avertissement !



Ne jamais ouvrir un moniteur pour toucher son contenu.
S'il nécessite une réparation, contacter notre Service Après Vente.



Tenir le moniteur à l'abri des rayons du soleil et éloigné des appareils produisant de la chaleur.



Ne jamais lancer un objet de quelque nature que ce soit contre ce produit.
Cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie.



Connecter fermement le câble d'alimentation à la prise murale.
Ne pas utiliser un câble d'alimentation ou une prise murale défectueux ou ayant du jeu.



Ne pas installer ce moniteur à l'extérieur ou à proximité d'un point d'eau.
Ceux-ci peuvent l'endommager, provoquer des incendies ou des chocs électriques.



Ne pas utiliser les liquides de nettoyage pour nettoyer le moniteur.
Ne jamais toucher la prise d'alimentation avec des mains mouillées.



En cas d'orage, débrancher le moniteur et ne pas le toucher.



Débrancher le moniteur quand il ne sera pas utilisé pendant une longue durée.



Débrancher le moniteur, s'il dégage de la fumée ou fait du bruit et contacter notre Service Après Vente.

Avertissement : Comment Réparer ?

Ne pas ouvrir ce produit lorsqu'il est sous tension, risque de choc électrique.

Si l'utilisateur démonte et enlève le couvercle, les dommages résultant pourront être irréparables, rendre le moniteur irréparable et annuler toute garantie sur le produit.

Attention !



Installer le moniteur à distance d'un mur et s'assurer d'une ventilation appropriée.



Posez le moniteur sur une surface stable pour éviter tout risque de chute. Ceci pouvant causer de sérieux dommages au moniteur et des blessures à l'utilisateur.



Veillez à ce que les ouies de ventilation ne soient pas obstruées, comme par exemple par un rideau, une couverture ou tout autre matériau semblable.



En portant le moniteur, veillez à ne pas endommager la dalle LCD ou à le laisser tomber pour éviter tous dommages.



Avant de porter le moniteur, débranchez au préalable les câbles vidéo et d'alimentation de la prise murale.



Ne pas débrancher la fiche d'alimentation de la prise murale en tirant sur le câble d'alimentation. Ceci peut entraîner une rupture des fils, faire surchauffer le câble et créer un incendie. Ne pas arracher la prise murale.



Installez votre moniteur à environ 50 cm des yeux avec un angle de 0~15 degrés. Une installation trop proche peut provoquer des lésions de la vue.



Ne pas presser la dalle LCD avec vos mains ou avec tout objet dur et / ou pointu.



Pour le nettoyer, débranchez le moniteur. Utilisez un tissu doux imbibé d'eau.



N'employez pas de liquide détergeant pour le nettoyage. Ceci peut causer une altération de la couleur et / ou fissures.

Précautions

Le cordon d'alimentation est utilisé comme l'élément de déconnexion principal, assurez-vous que l'élément de prise électrique est situé et installé à proximité du matériel et facilement accessible. Débranchez le moniteur de la prise électrique avant toute manipulation, entretien ou démontage.

Déclaration relative aux interférences FCC RF

Ce matériel a été testé et approuvé conforme aux limites assignées à un dispositif numérique de classe B, selon la section 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC).

Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation résidentielle.

Cet appareil ne dépasse pas les limites de la classe B pour les émissions radio des appareils numériques établies dans les règles d'interférences radio du département Canadien des télécommunications.

Ce matériel génère, utilise et peut irradier de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé conformément aux dispositions et aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio.

Cependant, il n'y a aucune garantie que l'interférence n'arrive pas dans telle ou telle installation. Si cet appareil cause une interférence importante à la réception radio ou télévisée, qui peut être déterminée en éteignant ou en rallumant l'appareil, l'utilisateur est encouragé à tenter de corriger cette interférence par l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- Augmenter l'écart entre cet équipement et le récepteur.
- Connecter le matériel à une prise différente de celle où est connecté le récepteur.
- Consulter un vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.
- Seul les cordons blindés doivent être utilisés.

Enfin, tout changement ou modification fait à l'appareil par l'utilisateur, et non expressément approuvé par le fabricant, peut enlever à l'utilisateur le droit de faire fonctionner cet appareil.

Mesures de réglementation

NOTE POUR LES PAYS MEMBRES OU ASSIMILÉS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

Les matériels portant le marquage CE sont en conformité avec la directive sur la compatibilité électromagnétique (89/336/EEC), (93/68/EEC) et avec celle sur la Basse tension (72/33/EEC) émises par la Commission de la Communauté Européenne. La Conformité avec ces directives implique celle aux normes Européennes suivantes :

- EN 55022 : 1998, CISPR 22, CLASS B
- EN 55024 : 1998 IEC 61000-4 SERIES
- EN 61000-3-2 / 2000 & EN 61000-3-3 / 1995 + A1 / 2001

Caractéristiques Techniques

Moniteur	19'' (48,2 cm)
Entrée Vidéo	1 x VGA, Caméra Intégrée
Sortie Vidéo	1 x Vidéo Composite BNC
Entrée Audio	1 x Stéréo Jack 3,5 mm
Sortie Audio	1 x Stéréo Jack 3,5 mm
Boutons en façade	Menu, Down, Up, Exit, Power
Bouton à l'arrière	Réglages Caméra
Alimentation	AC 90V~260V / 50-60 Hz
Dimension (H x L x P) mm	438 x 418 x 169
Poids Net	4,7 Kg
Résolution VGA	1280 x 1024
Luminosité	300 cd/m ²
Contraste	1000 : 1
Temps de Réponse GTG	5 ms
Angle de Vue (CR=10)	170° x160°
Capteur CCD	1/3'' Sony Super HAD CCD II
Résolution Caméra Vidéo	690 lignes (couleur)
Champ de Vision Caméra	60°
Balance des Blancs	Automatique / Manuelle
Contrôle de Gain Automatique (AGC)	Ajustable
Compensation du contre-jour automatique (BLC)	Ajustable
Wide Dynamic Range	Ajustable
Respect de la Vie Privée (L.95, art. 10-II al.4)	Masquage de 4 zones ajustables
Conditions d'Utilisation	Température : 0°C ~ 40°C Humidité : 10% ~ 85%



MENU : 1- Permet d'afficher le menu OSD de l'écran
2- Lorsque le menu OSD est à l'écran : Permet de valider un choix
3- Lorsque le choix de la source ou le menu OSD est à l'écran : Permet de descendre dans le menu

DOWN : 1- Lorsque le menu OSD n'est pas à l'écran :
A- Mode VGA : Lance un ajustement automatique des couleurs
B- Mode Vidéo : Permet le réglage du volume Audio
2- Lorsque le menu OSD est à l'écran : Permet de réduire une valeur
3- Lorsque le choix de la source est à l'écran : Valide le choix

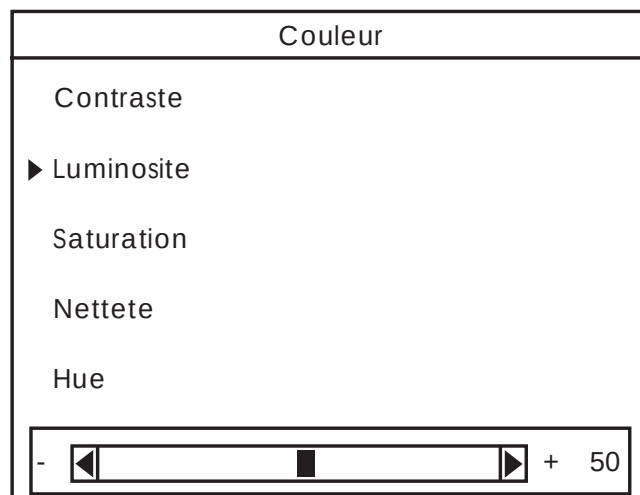
UP : 1- Lorsque le menu OSD n'est pas à l'écran : Lance un ajustement automatique de l'image
A- Mode VGA : Lance un ajustement automatique des couleurs
B- Mode Vidéo : Permet le réglage du volume Audio
2- Lorsque le menu OSD est à l'écran : Permet d'augmenter une valeur
3- Lorsque le choix de la source est à l'écran : Valide le choix

EXIT : Permet d'accéder au choix de la source d'affichage, ou de sortir du menu OSD de l'écran.

Mode du Menu Vidéo

1. Réglage de l'Image

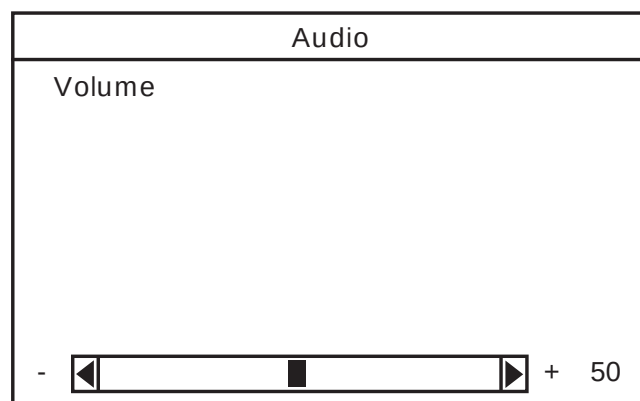
Ouvrir le menu (Appuyer sur le bouton « MENU »)



Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour ajuster une valeur (ou lancer le réglage automatique des couleurs), pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

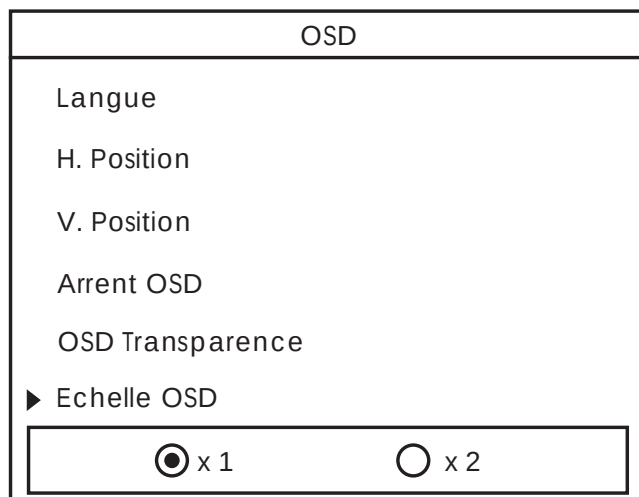
2. Réglage de l'Audio

Ouvrir le Menu (Appuyer sur le bouton « MENU »), puis appuyer sur « UP » pour accéder à la fonction Audio.



Ce menu permet de régler le volume des hauts-parleurs

3. Réglage du Menu OSD

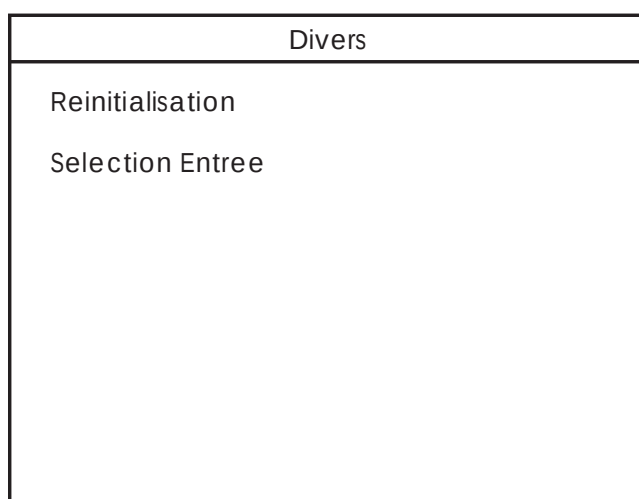


Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour ajuster une valeur, pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

Ce menu permet le réglage de la langue des OSD, du positionnement des OSD en hauteur et en largeur, l'arrangement des OSD, la transparence de l'affichage ainsi que la taille.

4. Réglage de base

Ouvrir le menu à l'aide de la touche « MENU », puis pressez la touche « UP » pour vous déplacer vers la droite et accéder à la fonction DIVERS.



Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour atteindre une option, pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

Ce menu permet de réinitialiser les réglages de votre moniteur ainsi que de sélectionner une des entrées disponibles.

1. Réglage des Couleurs

Ouvrir le Menu (Appuyer sur le bouton « MENU »)

Couleur
Couleur Auto
Contraste
Luminosité
Couleur Temp

Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour ajuster une valeur (ou lancer le réglage automatique des couleurs), pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

2. Réglage de l'Image

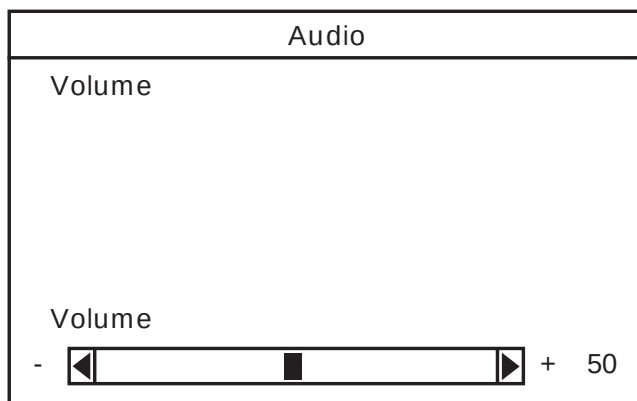
Ouvrir le Menu (Appuyer sur le bouton « MENU »)

Image
Reglage Auto
H. Position
V. Position
Phase
Horloge

Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour ajuster une valeur (ou lancer le réglage automatique de l'image), pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

3. Réglage de l'Audio

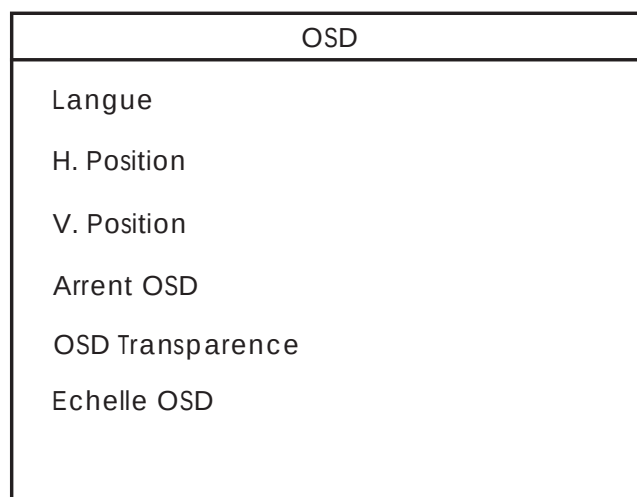
Ouvrir le Menu (Appuyer sur le bouton « MENU »), puis appuyer sur « UP » pour accéder à la fonction Audio.



Ce menu permet de régler le volume des haut-parleurs

4. Réglage du Menu OSD

Ouvrir le Menu (Appuyer sur le bouton « MENU »)



Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour ajuster une valeur, pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

Ce menu permet le réglage de la langue des OSD, du positionnement des OSD en hauteur et en largeur, l'arrangement des OSD, la transparence de l'affichage ainsi que la taille.

Mode du menu PC

5. Réglage de base

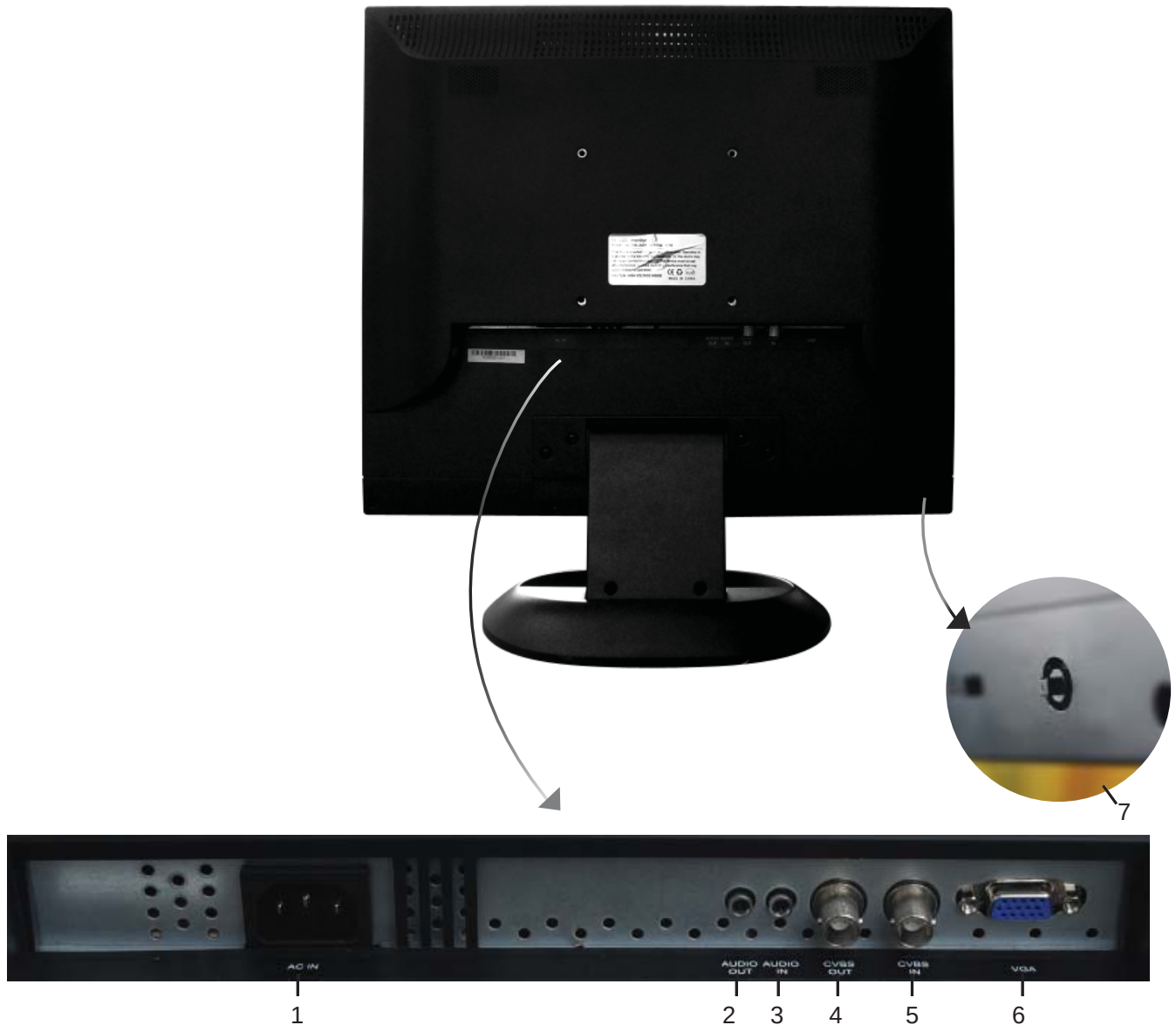
Ouvrir le menu à l'aide de la touche « MENU », puis pressez la touche « UP » pour vous déplacer vers la droite et accéder à la fonction DIVERS.

Divers
Reinitialisation
Selection Entree

Une fois le Menu OSD ouvert, appuyez sur « MENU » pour descendre sur l'option que vous souhaitez modifier. Pour atteindre une option, pressez la touche « UP » ou « DOWN ». Pour retourner à la racine du Menu OSD, pressez « EXIT », puis le presser à nouveau pour fermer le Menu OSD.

Ce menu permet de réinitialiser les réglages de votre moniteur ainsi que de sélectionner une des entrées disponibles.

Face Arrière et composants GV 19Ci



- 1- Power : Prise d'alimentation.
- 2- Audio Out : Sortie Audio
- 3- Audio In : Entrée Audio
- 4- CVBS OUT : Sortie Vidéo
- 5- CVBS IN : Usage caméra interne
- 6- VGA : Entrée VGA
- 7- Bouton OSD : Bouton de réglages de la caméra

Réglages de la caméra

1. Ouverture du menu de la caméra / Navigation dans le menu

Pour ouvrir le menu de réglage de la caméra, appuyez sur le « Bouton OSD » pour faire apparaître le menu suivant



Pour sélectionner la catégorie souhaitée, déplacez le curseur de droite à gauche à l'aide des touches « Droite » et « Gauche » du « Bouton OSD ». Enfin, validez en appuyant sur le « Bouton OSD ».

2. Réglages de la caméra

2.1. EXPOSURE : Réglage de l'exposition



- LENS :** Réglage du type de lentille (toujours laisser le réglage « MANUAL »)
- Brightness :** Réglage de la luminosité extérieure
- Shutter :** Réglage de la vitesse de déclenchement (laisser sur « AUTO »)
- AGC :** Réglage du contrôle de gain automatique
- GO EXIT :** Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.2. RGB : Réglage des couleurs



- AWB MODE :** Réglage de la balance des blancs
- MANUAL R / MANUAL B :** Réglage du niveau de rouge et de bleu (en mode manuel seulement)
- R-Y GAIN / B-Y GAIN :** Réglage des couleurs
- GO EXIT :** Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.3. DAY&NIGHT : Réglage des paramètres de transition jour/nuit



- D&N MODE :** Réglage du mode de transition jour / nuit
- BURST :** Réglage de l'exposition de transition
- DAY-> NIGHT :** Réglage du seuil de passage du mode jour au mode nuit
- NIGHT->DAY :** Réglage du seuil de passage du mode nuit au mode jour
- DELAY TIME :** Réglage du temps de passage entre les différents modes
- CDS THR. :** Réglage du seuil de luminosité
- GO EXIT :** Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.4. EFFECT : Réglage des paramètres d'affichage



- MIRROR :** Activation / Désactivation du mode miroir
- SHARPNESS :** Réglage de la netteté
- LSC :** Compensation de la luminosité de l'environnement
- LSC GAIN :** Réglage du LSC
- HLI :** Activation / Désactivation du masquage des zones surexposées
- HLI THR. :** Réglage du seuil d'activation du HLI

- GAMMA** : Réglage du gamma
- BLC** : Activation / Désactivation du contrôle de gain automatique
- BLC LEVEL** : Réglage du BLC
- WIDE BLC** : Réglage de la compensation des contre-jours extrêmes
- DNR** : Réglage de la réduction numérique du bruit
- GO EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.5. MOTION : Réglage de détection de mouvement



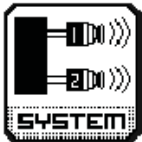
- ALARM** : Activation / Désactivation de la détection de mouvement
- SET WIN** : Réglage de la zone à surveiller
- ALL SET** : Surveillance de la totalité de l'écran
- ALL CLEAR** : Suppression de toutes les zones sélectionnées
- SENSITI.** : Réglage du seuil de détection du mouvement
- TRACE** : Réglage du mode d'affichage des alertes
- HOLD TIME** : Réglage du temps d'affichage de l'alerte
- GO EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.6. PRIVACY : Réglage des zones de masquage



- MASK X** : Activation du masque numéro X
- SET AREA** : Réglage de la taille et de la position du masque
- COLOR** : Réglage de la couleur des masques
- GO EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.7. SYSTEM : Réglage des paramètres d'identité de la caméra



- ID** : Définition du numéro d'identification de la caméra (inutile)
- BAUDRATE** : Réglage de la vitesse de transmission des données (inutile)
- PROTOCOL** : Réglage du protocole de transmission (inutile)
- GO EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.8. SET : Réglage du menu de la caméra



- TITLE DISP.** : Activation / Désactivation du texte affiché
- EDIT** : Définition du texte
- RESET** : Suppression du texte
- POSITION** : Réglage de la position du texte
- BACKBOARD** : Activation / Désactivation d'un cadre opaque derrière le menu
- MONITOR** : Réglage du type de moniteur (laisser sur « LCD »)
- DPC SET** : Réglage du fond
- WHITE THR.** : Réglage du seuil blanc
- BLACK THR.** : Réglage du seuil noir
- LANGUAGE** : Réglage de la langue du menu
- GO EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

2.9. EXIT : Sortie du menu



- EXIT** : Suppression de toutes les zones sélectionnées
- FACTORY SETTING** : Réinitialisation des paramètres
- SAVE&EXIT** : Quitter le menu de réglages en sauvegardant les réglages.

1- Pas d'image à l'écran

Veuillez contrôler la couleur de la LED du bouton Power

- Verte :

La LED doit être verte lors du fonctionnement normal de l'appareil, dans ce cas vérifiez tous les branchements (VGA, BNC IN). Vérifiez aussi que l'écran n'affiche pas une source qui ne serait pas connectée. Si le problème ne peut être résolu, veuillez contacter votre Service Après-vente.

- Rouge :

Vérifier que l'écran n'est pas éteint ou en mode veille en appuyant sur le bouton power

Vérifier aussi la connexion électrique.

2- L'image en VGA n'est pas bonne :

Ajuster la résolution de l'écran en fonction de la taille de celui-ci :

19 pouces : 1280 x 1024

3- Problème de couleur :

Si vous avez un problème de déviation de couleur (rouge, vert ou bleu) veuillez vérifier que le câble soit connecté correctement. Un « pin » abîmé ou manquant du câble peut entraîner une perte de signal ou une mauvaise connexion.

3- Problème d'affichage de la caméra

Pour tout problème d'affichage de la caméra, réinitialisez l'ensemble des paramètres en sélectionnant l'option « Factory Setting » dans la catégorie « EXIT ».

Maintenance :

Si la qualité d'image du moniteur est faible et ne peut être corrigée par les réglages, veuillez vérifier la bonne qualité de tous les branchements et de toutes les connexions. Les réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié disposant du matériel et des compétences nécessaires.

Conditions d'Utilisation

Le non respect des conditions d'utilisation peut entraîner une baisse de la qualité du moniteur LCD.

Ainsi, veuillez à respecter les conditions suivantes :

Température Ambiante : 0~40°C

Taux d'humidité : 10~85 %

Image affichée : Image non fixe

En cas d'affichage prolongé d'une image fixe, un phénomène de marquage de dalle peut apparaître ayant pour conséquence une persistance de l'image. Toutes les technologies d'affichages subissent ce phénomène, cela ne peut en aucun cas être considéré comme un défaut de l'écran.

Afin d'éviter ce phénomène de marquage de dalle, nous suggérons d'utiliser un écran de veille lorsque votre ordinateur ou système est inactif.

GARANTIE NATIONALE CONSTRUCTEUR

Ipure®

Cher(e) Client(e),

Vous venez d'acquérir un appareil Ipure®, nous vous remercions de votre confiance. Nous nous efforçons de tout prévoir pour qu'il vous rende entière satisfaction. Si malgré tout, vous deviez rencontrer un problème, inutile de vous déplacer. Un standard permanent de personnes spécialement formées est à votre disposition. Un simple appel suffit.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit, ainsi que L'EMBALLAGE D'ORIGINE (carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

Appel du Service Après Vente

Avant tout appel, assurez-vous d'avoir bien lu la notice d'utilisation et d'avoir respecté toutes les recommandations. En cas de dysfonctionnement caractérisé de votre appareil et dans la nécessité d'entrer en relation avec notre service après vente, nous vous demandons de prendre contact avec nos conseillers téléphoniques au +33 0 492 087 496 de 8h00 à 12h et de 13 h à 17 h, sauf le vendredi de 8h00 à 12h00.

Il devra être précisé à votre interlocuteur les informations suivantes : votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, l'appareil, la marque, le type, le modèle et le n° de série de l'appareil, la date de facturation et la nature de la panne.

Vous recevrez dans les jours suivant le contact, un bordereau de retour qui devra impérativement être retourné par fax avec la facture d'achat du produit. En l'absence de ce bon, le produit ne pourra être traité dans les délais normaux.

Produit défectueux à réception

1/ dommage physique du produit : dans le cas où vous recevez un produit présentant un dommage physique (ex : plasturgie), le remplacement de celui-ci par un produit neuf ne peut avoir lieu si et seulement si vous déclarez ce problème dans un délai maximum de 48H à compter de la réception du produit.

2/ problème électrique : dans le cas où vous recevez un produit présentant un problème électrique, le remplacement du produit par un produit neuf ne peut avoir lieu si et seulement si vous déclarez ce problème dans un délai de 8 jours à compter de la réception du produit et si la panne identifiée est de type : pas d'alimentation, problème de vidéo (témoin d'alimentation allumé, manquement de couleur, écran noir...), image déformée ne pouvant être réglée à l'aide des outils d'ajustement d'image présent dans l'OS.

Le produit défectueux à réception devra être conditionné dans son emballage d'origine avec ses accessoires.

Réparations – Garantie

Ceci concerne les produits défectueux à partir de la deuxième utilisation ou au-delà de 8 jours postérieurs à la livraison, et dans des conditions normales d'utilisation.

Le délai de validité de la garantie ainsi que ses modalités d'application sont indiqués par votre vendeur au moment de la commande de l'article et/ou lors de sa livraison. Vous pouvez également consulter ces détails sur le site <http://www.ipure.fr/>, reportez vous à la page « détails de la garantie » du site pour connaître le niveau de garantie de votre produit.

Droits légaux et autres

Ipure® ne donne aucune autre déclaration de garantie en plus de la présente. Tout autre droit légal ou contractuel, y compris contre le vendeur du produit, est exclu si Ipure® a assuré les prestations conformes à cette garantie. Cette garantie ne compromet ou n'influence pas les droits de garantie légaux ou autres droits contractuels du client envers son vendeur. Le client peut faire valoir ces droits au lieu de la garantie consentie ici.

CONDITIONS DE GARANTIE ET DE SERVICE APRES VENTE

Préalablement à la signature du bon de commande, le vendeur indiquera à l'acheteur les installations nécessaires pour assurer le branchement et la mise en service de l'appareil.

Article 1 / garantie légale

A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art. 1641 et suivant du Code Civil – article L211-1 du Code de la Consommation). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un « bref délai » à compter de la découverte du défaut caché (art. 1648 du Code Civil).

NOTA : en cas de recherche de solutions amiables préalablement et à toute action en justice, il est rappelé qu'elle n'interrompt pas le « bref délai ». La réparation des conséquences du défaut caché, lorsqu'il a été prouvé, comporte selon la jurisprudence :

- soit la réparation de la panne totalement gratuite de l'appareil, y compris les frais de main-d'œuvre et de déplacement au lieu de la mise en service par le vendeur ;
- soit son remplacement ou le remboursement total ou partiel de son prix au cas où l'appareil serait totalement ou partiellement inutilisable, et l'indemnisation du dommage éventuellement causé aux personnes ou aux biens par le défaut de l'appareil. La garantie légale due par le vendeur n'exclut en rien la garantie légale due par le constructeur.

Article 2 / garantie constructeur

Dès sa mise sous tension sur une installation conforme, et après constat qu'il est en état de fonctionner comme l'indique le constructeur, cet appareil est couvert par les conditions de garantie suivantes :

NATURE

La garantie constructeur a pour objet d'assurer le bon fonctionnement des appareils ayant subi une panne d'origine interne ; il couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et le cas échéant le transport.

CONDITIONS PARTICULIERES

Le garantie constructeur ne donne droit à aucune indemnité en espèce ou en nature. Toute période d'immobilisation du bien au moins 7 jours viendra s'ajouter à la durée de garantie restant à couvrir à la date de la demande d'intervention client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause si cette remise à disposition est antérieure à la demande d'intervention.

REPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DE L'APPAREIL

En cas de sinistre total (c'est-à-dire lorsque la valeur de l'appareil, vétusté déduite, est inférieure au coût de remise en l'état), l'indemnisation sera calculée au jour du sinistre, sur la base du prix d'achat initial de l'appareil, vétusté déduite (1% par mois à partir du jour de l'achat). Dans ce cas la perte de l'appareil entraînera nécessairement la fin de la garantie constructeur.

NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- La mauvaise utilisation, emploi abusif ou toute autre faute du client ou d'un tiers, en particulier en cas de non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
- Les défauts ou variations du courant électriques ou des circuits électriques, de la climatisation ou autres conditions ambiantes.
- Les défauts de pixels si ils sont en deçà du seuil de tolérance indiqué sur la fiche technique du produit.
- Les produits dont le numéro de série a été endommagé, modifié ou éliminé.
- Les conditions d'utilisation anormales, y compris présence de fumée (par ex. fumée de cigarette) et de poussière.
- Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main-d'œuvre relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par le service après IPURE®.
- Les dommages occasionnés à l'appareil par incendie, explosion, foudre, inondations, surtension EDF pour autant qu'ils prennent naissance dans d'autres biens que l'appareil lui-même.
- Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultants d'une faute intentionnelle ou dolosive.
- Les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil : choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc., humidité entraînant une corrosion ou une chaleur anormale.
- Les dommages résultant d'utilisation d'énergie d'emploi ou d'installation non-conformes aux prescriptions du constructeur.
- Les pannes afférentes aux accessoires tels que antenne, câble d'alimentation, casque d'écoute, les membranes des enceintes acoustiques, les câbles de liaison entre les appareils, les pièces de caoutchouc, les pièces en verre ou en plastique, les télécommandes.
- Les dommages d'ordre esthétique n'altérant pas le bon fonctionnement de l'appareil, sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le constructeur.
- Les parties extérieures : vernis, laque, peinture.
- Les frais de déplacement consécutifs à une demande d'intervention non justifiée.
- Toute réparation de fortune ou provisoire restant à la charge du client qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant.
- La main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par la garantie constructeur.

Article 3 / litiges éventuels

En cas de difficulté dans l'application de la présente garantie, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide : d'une association de consommateurs, ou d'une organisation professionnelle de la branche, ou de tout autre conseil de son choix, en nous écrivant à l'adresse suivante : Ipure® – S.A.V. – 1ère avenue, 2ème rue - ZI Carros - 06510 Carros. Il est rappelé que la recherche de solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale (voir art. 2) ni la durée de la garantie constructeur. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions des conditions de garantie suppose :

- que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur ;
- que l'acheteur utilise l'appareil de façon normale ;
- que pour les opérations nécessitant une haute technicité, aucun tiers non agréé par le vendeur ou le constructeur n'intervienne pour réparation sur l'appareil (sauf en cas de force majeure ou carence prolongée du vendeur).

NON EXECUTION DUE A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Nous nous engageons à mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour effectuer l'ensemble des prestations d'assurance prévues dans les présentes conditions de garantie. Cependant nous ne pourrions être tenus pour responsable ni de la non exécution ni des retards provoqués par :

- La guerre civile ou étrangère déclarée ou non.
- La mobilisation générale.
- La réquisition des hommes et du matériel.
- Les autorités.
- Toute acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre des actions concertées.
- Les conflits sociaux tels que : grèves, émeutes, mouvements populaires, lock-out, etc.
- Les cataclysmes naturels (inondations, tremblement de terre...).
- Les effets de la radioactivité
- Tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution des présentes conditions de garantie.
- La désintégration du noyau atomique.

Loi « Informatique et liberté » :

Les informations demandées sont obligatoires, elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux besoins de la gestion. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société SCEI et dans les conditions prévues dans la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

